



Union Départementale des Syndicats **C.G.T.** du **Finistère**

2, Place Edouard-Mazé
29283 BREST CEDEX

☎ 02 98 44 37 55

☎ 02 98 44 49 65

mail : ud29@cgt.fr

Brest, le 11 Juin 2010

Monsieur le Préfet du Finistère

Monsieur le Préfet,

Par ce courrier, nous attestons avoir à ce jour recueillis 9296 signatures dans le département pour exiger une réforme des retraites qui :

- Garantisse le droit à la retraite à 60 ans,
- Reconnaisse la pénibilité par un départ anticipé,
- Assure une pension au moins égale à 75% du salaire et ne soit en aucun cas inférieure au SMIC pour une carrière complète,
- Stoppe l'allongement de la durée de cotisation,
- Prenne en compte, dans le calcul de la pension les périodes d'étude et d'inactivité forcée.

Le financement des retraites et leur nécessaire revalorisation passent par l'élargissement de l'assiette des cotisations à toutes les rémunérations, le développement de l'emploi, une augmentation des salaires et une mise à contribution des revenus financiers des entreprises.

Nous vous faisons part de notre détermination à veiller à ce que les mesures que vous allez proposer tiennent compte de nos aspirations pour construire un nouveau système de retraite durable qui permettent à chacun de vivre dignement.

Les pétitions originales ont été remises au ministère du travail le mercredi 9 juin 2010 par Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT.

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Thierry GOURLAY


Secrétaire général